Critères d'admission immédiat au déchocage (pré hospitalier, IOA)

Pour tout patient présumé réanimatoire

• Cardiovasculaire/insuffisance circulatoire aigue :

- o Arrêt Cardiaque (éligible ECMO ou récupéré)
- o Etat de choc sous amines en pré-hospitalier
- o Choc hémorragique
- o Choc cardiogénique (ischémique, rythmique, toxique, obstructif...) avec autre défaillance d'organe associée identifiée (neurologique ou respiratoire)

• Insuffisance respiratoire aigüe :

- o Indication d'intubation sans délai
- Pneumothorax avec signes de mauvaises tolérance (respiratoire, hémodynamique, neurologique) ou sur poumon pathologique
- o Exacerbation d'asthme sévère avec signes de défaillance (neurologique, épuisement respiratoire)
- o Hémoptysie avec signes de détresse respiratoire et/ou active et/ou abondante
- o Obstruction des VAS/dyspnée laryngée avec détresse respiratoire aigue (trachéotomie, compression extrinsèque, corps étrangers, pathologies ORL, néoplasie ORL)

• Neurologique:

- o Indication d'intubation
- o Patient intubé

• Pathologie digestive aigue :

o Hématémèse et/ou rectorragies actives avec instabilité hémodynamique

• Traumatologique:

- o GRADE A OCCITRAUMA
- o GRADE B OCCITRAUMA (après conférence à 3 SAUV/DECHOCAGE)
- Traumatisme cranien ou craniofacial grave d'emblée et/ou aggravation pendant transport (perte de GCS≥ 4 points)
- o Traumatisme pénétrant cervical
- o Traumatisme pénétrant thoracique
- o Traumatisme pénétrant abdominopelvien avec critères de gravité
- o Traumatisé médullaire cervical et/ou avec signes défaillance hémodynamique et/ou respiratoire
- o Garrot>2h

• Circonstanciel:

- o Intoxication aux cardiotropes (béta-bloquant, calciques ou effet stabilisant de membranes, plantes, toxiques industriels) avec signes cliniques et/ou ECG d'intoxication
- o Hypothermie<32°C avec défaillance d'organe

• Métabolique :

- o Indication d'une EER en urgence (hyperkaliémie menaçante)
- o Acidémie métabolique sévère avec pH<7,10